



Paris, le 10 octobre 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Etude de l'INVS sur la mortalité par suicide des agriculteurs : Stéphane LE FOLL réaffirme l'engagement du ministère dans le plan de prévention du suicide dans le monde agricole**

Suite à la publication de l'étude de l'institut national de veille sanitaire (INVS) sur la surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants entre 2007 et 2009, inscrite dans le plan de prévention du suicide dans le monde agricole, Stéphane LE FOLL souhaite affirmer son engagement en faveur de ce plan mis en place en 2011.

Ce plan couvrant la période 2011-2014 est mis en œuvre par la Mutualité sociale agricole (MSA) en collaboration avec l'institut national de veille sanitaire.

En application de ce plan, les caisses de mutualité sociale agricole se sont dotées de cellules composées d'assistantes sociales, de médecins et de psychologues afin de prendre en charge les personnes fragilisées. Elles travaillent en partenariat avec les organisations professionnelles agricoles, les agences régionales de santé, les conseils généraux, les associations d'aides. En 2012, grâce à ces structures plus de 400 situations de fragilisation ont pu être détectées.

Par ailleurs un numéro national d'appel, dédié spécifiquement aux professionnels agricoles, en collaboration avec l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) qui soutient des dispositifs d'aide à distance (SOS Suicide, Phénix écoute, SOS Amitiés, ...) sera opérationnel prochainement et permettra de faciliter l'accès à l'aide et au soutien psychologique en ligne.

Ces mesures permettent d'ores et déjà à la caisse centrale de la MSA d'accompagner les professionnels agricoles dans la prévention des risques psychosociaux et avec les partenaires sociaux, de faire des propositions d'accompagnement sur l'amélioration du bien-être au travail des exploitants et des salariés.

Stéphane LE FOLL, conscient que la difficulté financière de certains exploitants peut occasionner des situations de détresse, continuera à conduire une action déterminée pour permettre une reconquête des revenus dans les secteurs les plus fragiles et en particulier dans l'élevage.

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)